

CLUB DE GOLF COOPÉRATIF DE LAC-ETCHEMIN
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du
Club de golf coopératif de Lac-Etchemin,
tenue le dimanche, 16 janvier 2022, à 10 heures,
sous forme virtuelle, par visioconférence ZOOM.

Sont branchés:

Siège #1 : Nathalie Vachon;
Siège #2 : Lucie Bernard;
Siège #3 : Christian Boivin;
Siège #4 : Gilles Gagnon;
Siège #5 : Danielle Bégin;
Siège #6 : Julien Jacques;
Siège #7 : Guyda Deblois.

Sont également branchés:

Nathalie Chabot, directrice administrative;
Paul Audet, secrétaire d'assemblée;
Mario Roy, comptable agréé, de la firme Blanchette Vachon, s. e. n. c. r. l.

En plus des personnes énumérées ci-haut, 40 sociétaires participent aussi à la rencontre:

Louise Bergeron;	Christian Boivin;	Andrée Bourque;
Michèle Cantin;	Jules Caron;	Mario Chiasson;
Gill Cloutier;	Jérémy Couture;	Marc Dallaire;
Serge Dupuis;	Harold Duquet;	Claudia Faucher;
Roger Ferland;	Céline Fortin;	Gilles Fortier;
Céline Genest;	Claude Genest;	Gisèle Genest;
Hubert Genest;	Louiselle Genest;	Nelson Genest;
Benoit Giguère;	Richard Giguère;	Yvon Gourde
Gervais Jacques;	Patrick Lachance;	Sarah Lachance;
Odette Langlois;	Eddy Lecours;	Guy Lecours;
Mathieu Morissette;	Denis Patry;	Claude Plante;
Jacques Plante;	Louise Plante;	Fernando Poirier;
Ann Rivard;	Jérôme Roberge;	Sylvie Roy;
Lucie Tanguay.		

1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle

SUR PROPOSITION de Lucie Tanguay, appuyée par Louise Bergeron, l'assemblée est déclarée ouverte.

UNANIMITÉ

Le président, Guyda Deblois, adresse un mot de bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour proposé

SUR PROPOSITION de Sylvie Roy, appuyée par Gill Cloutier, l'ordre du jour suivant est adopté:

1. *Ouverture de l'Assemblée générale annuelle;*

2. *Adoption de l'ordre du jour proposé;*
3. *Adoption d'une résolution permettant de se soustraire à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 janvier 2021;*
4. *Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 janvier 2021;*
5. *Adoption d'une résolution permettant de se soustraire à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021;*
6. *Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021;*
7. *Rapport du Président du Conseil d'administration du Club de golf de Lac-Etchemin;*
8. *Présentation des états financiers 2021 (mission d'examen);*
9. *Nomination d'un expert-comptable pour les exercices 2022 et 2023;*
10. *Affaires nouvelles :*
 - A. *Ratification des actes des administrateurs (résolution);*
 - B. *Compte-rendu du dossier Levée de fonds pour l'irrigation du parcours;*
 - C. *Période de questions;*
11. *Élections des administrateurs;*
12. *Prix de présence;*
13. *Levée de l'Assemblée.*

UNANIMITÉ

3. Adoption d'une résolution permettant de se soustraire à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 17 janvier 2021

SUR PROPOSITION de Jules Caron, appuyé par Louise Bergeron, il est résolu que le secrétaire d'assemblée soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 janvier 2021, étant donné que les sociétaires en ont reçu copie en même temps que la convocation à la présente assemblée et qu'ils ont eu le temps d'en prendre connaissance.

UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 janvier 2021

SUR PROPOSITION de Eddy Lecours, appuyé par Harold Duquet, il est résolu que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 janvier 2021 soit adopté.

UNANIMITÉ

5. Adoption d'une résolution permettant de se soustraire à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021

SUR PROPOSITION de Serge Dupuis, appuyé par Lucie Bernard, il est résolu que le secrétaire d'assemblée soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021, étant donné que les sociétaires en ont reçu copie en même temps que la convocation à la présente assemblée et qu'ils ont eu le temps d'en prendre connaissance.

UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021

SUR PROPOSITION de Louise Bergeron, appuyée par Jules Caron, il est résolu que le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021 soit adopté.

UNANIMITÉ

7. Rapport du Président du Conseil d'administration du Club de golf de Lac-Etchemin

À l'aide d'un document intitulé *Rapport du président 2021*, dont les sociétaires ont reçu copie, par courriel, lors de la convocation à la présente assemblée, le président fait un résumé des activités de la saison 2021 qui a été marquée par des records tant au niveau de l'achalandage que des résultats financiers. Il énumère aussi quelques défis à relever en 2022 et termine en adressant des remerciements aux administrateurs, aux membres du personnel et aux membres. Il remercie particulièrement les deux gestionnaires du club, Nathalie Chabot et François Lecours, de même que Gilles Gagnon et Danielle Bégin qui quittent leur fonction au sein du conseil d'administration. Le *Rapport du président 2021* est annexé au présent procès-verbal. Le lecteur peut s'y référer pour plus de détails.

8. Présentation des états financiers 2021 (mission d'examen)

M. Mario Roy, de la firme Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l., fait la présentation des états financiers non audités du club de golf pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2021. Quelques minutes avant que ne débute la présente assemblée générale, les sociétaires inscrits en ont reçu copie, par courriel.

Ces états financiers comprennent le bilan au 31 octobre 2021 et les états des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. M. Roy précise que ces états financiers ont été réalisés conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent de se conformer aux règles de déontologie pertinentes. Il ajoute qu'au cours de son examen, la firme qu'il représente n'a rien relevé qui la porte à croire que lesdits états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation du Club de golf coopératif de Lac-Etchemin au 31 octobre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Au cours de la dernière année financière, les produits (revenus) générés par le club se sont élevés à 753 312\$, soit une augmentation de 161 790\$ par rapport à 2020 (591 522\$). Les frais d'exploitation se sont élevés à 713 482\$, soit 125 973\$ de plus que l'année précédente (587 509\$). L'année 2021 a donc permis au club de générer des trop-perçus d'opérations de 39 830\$ alors qu'en 2020, ils avaient été de 4 013\$. Encore cette année, le club de golf a pu bénéficier d'une subvention salariale d'urgence du Canada d'un montant de 51 893\$ (47 399\$ en 2020). Si l'on ajoute un gain de 2 924\$ sur session d'immobilisations, les trop-perçus de l'exercice atteignent 94 647\$, soit 28 985\$ de plus que l'année précédente (65 662\$), ce qui constitue un nouveau record.

Du côté des revenus, les augmentations les plus importantes par rapport à l'année précédente se situent au niveau des cotisations des membres (+17 664\$ à 167 911\$), des droits de jeu à la journée (+76 763\$ à 343 926\$), des revenus de restaurant et bar (+45 820\$ à 133 669\$) et des revenus de la boutique (+15 102\$ à 57 185\$).

En ce qui concerne les frais d'exploitation, on observe une importante augmentation par rapport à l'année précédente. Ces frais sont passés de 587 509\$ en 2020, à 713 482\$ en 2021, soit une augmentation de 125 973\$. Les frais d'opération sont responsables de plus de 97% de cette hausse. Ils sont passés de 468 625\$ en 2020, à 591 364\$ en 2021 (+122 739\$). Les autres éléments des frais d'exploitation, i.e. les frais d'administration, les frais financiers et les amortissements des immobilisations et des subventions reportées ont peu varié de 2021 à 2022.

Les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 98 158\$. L'amortissement cumulé au cours de l'année s'est élevé à 76 670\$. La valeur nette des immobilisations du club est passée de 1 812 474\$ en 2020, à 1 889 331\$ en 2021, soit une augmentation de 76 857\$.

Pour sa part, le capital social a connu une augmentation de 500\$ à 599 183\$, grâce à la vente de 50 nouvelles parts sociales.

M. Roy et le président répondent ensuite à quelques questions concernant ces états financiers.

9. Nomination d'un expert-comptable pour les exercices 2022 et 2023

Le club de golf a sollicité des soumissions de la part de trois fournisseurs de services pour élaborer les états financiers non audités du club de golf au cours des exercices financiers 2022 et 2023. L'un d'eux n'a pas répondu et un autre a décliné l'invitation, de sorte que seule la firme Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l., a présenté une soumission.

SUR PROPOSITION de Eddy Lecours, appuyé par Louise Bergeron, il est résolu que les services de la Firme Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l., soient retenus pour élaborer les états financiers non audités du club de golf au cours des exercices financiers 2022 et 2023.

UNANIMITÉ

10. Affaires nouvelles

A. Ratification des actes des administrateurs (résolution)

SUR PROPOSITION de Eddy Lecours, appuyé par Lucie Tanguay, il est résolu :

Que quittance et décharge soient accordées aux administrateurs du Club de golf coopératif de Lac-Etchemin, pour toutes décisions arrêtées par eux, en leur qualité d'administrateurs ou d'officiers, au cours de l'année écoulée et dont les sociétaires ont eu l'occasion de prendre connaissance, par voie de communiqués ou d'extraits de procès-verbaux, par la production d'états financiers ou de rapports soumis à l'Assemblée générale annuelle. Tous tels gestes ou décisions pris de bonne foi par les administrateurs en fonction, pour l'année écoulée, étant, par la présente, entérinés par les sociétaires à toutes fins que de droit.

UNANIMITÉ

B. compte rendu du dossier *Levée de fonds pour l'irrigation du parcours*

Le président, Guyda Deblois, et Marc Dallaire, membre du comité chargé de la mise en œuvre du projet, interviennent sur ce sujet. Ils font un résumé des développements survenus dans le dossier au cours de l'année 2021, en faisant, entre autres mention des éléments suivants :

- C'est lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2021 que ce projet de levée de fonds pour l'irrigation du parcours fut adopté et que le comité fut mis sur pied. À cette occasion, le conseil d'administration a reçu le mandat de poser les gestes nécessaires à la réalisation du projet, en gardant à l'esprit le souhait manifesté par la plupart des sociétaires présents à la réunion, à savoir la nécessité d'agir selon les moyens financiers du club de golf.
- Pendant la saison 2021, le comité a produit trois communiqués L'INFO PROJET faisant état de l'évolution du projet.
- Les démarches réalisées auprès de l'Agence de revenu du Canada (ARC) n'ont pas donné les résultats escomptés. Étant donné que le club de golf n'est pas reconnu comme un organisme de bienfaisance, il ne lui sera pas possible d'émettre des reçus pour fins d'impôt aux donateurs éventuels. Malgré tout, le comité continue à peaufiner le projet en vue d'obtenir éventuellement le soutien financier des gouvernements, ainsi que des commerces et autres entreprises de la région. À l'occasion du renouvellement de leur cotisation annuelle, les membres seront invités à faire volontairement un don pour aider à la réalisation du projet, même si des reçus pour fins d'impôts ne pourront être émis.
- En 2021, des travaux déjà prévus ont été réalisés à la station de pompage actuelle. Cette importante mise à niveau permettra de faire une gestion plus qu'efficace de l'eau. Grâce à ces nouvelles installations, il semblerait qu'il soit possible de procéder à l'irrigation de 8 à 9 trous sans devoir recourir à d'autres sources d'eau.
- L'automne dernier l'irrigation des allées des trous # 7 et # 12 a été réalisée. En réponse à une question de Jules Caron le président affirme que les coûts de ces travaux seront d'environ 36 000\$.
- Les démarches faites, notamment auprès du *Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, ont permis de constater que la question de la gestion de l'eau demeure complexe. S'il y a besoin, éventuellement, de trouver de nouvelles sources d'eau et de construire des aménagements pour l'entreposer, ce ne sera pas nécessairement impossible de le faire, mais le club de golf devra alors se soumettre à des normes et exigences complexes en s'assurant notamment de ne pas mettre en péril l'alimentation en eau des citoyens résidant le long de la Route du golf.
- Le comité continue à travailler à la réalisation du projet

C. Période de questions

Eddy Lecours fait une intervention concernant la politique de remboursement de la cotisation annuelle en cas de maladie ou blessure. Il trouve que cette politique est compliquée à comprendre et demande s'il n'y aurait pas lieu de la simplifier. Après discussion Guyda l'invite à présenter par écrit ses suggestions pour que le conseil d'administration puisse en prendre connaissance et apporter les modifications pertinentes à la politique, s'il y a lieu.

De son côté, Nelson Genest demande s'il n'y aurait pas lieu de revenir à une formule d'assurance qui existait jadis à ce sujet. Eddy Lecours intervient pour expliquer que cette façon de faire fut abandonnée parce qu'elle était devenue trop complexe à maintenir, compte tenu des exigences des compagnies d'assurance. Le président affirme que le club

pourra regarder si les choses se sont améliorées de ce côté-là et si cette façon de faire pourrait être envisagée à nouveau.

11. Élection des administrateurs

Pour ne pas trop compliquer les choses, étant donné que l'assemblée se tient par visioconférence, le président suggère aux sociétaires de le désigner comme président d'élection et de désigner le secrétaire d'assemblée, Paul Audet, pour agir comme secrétaire d'élection. Il suggère aussi que Nathalie Chabot agisse comme scrutatrice, étant donné que, s'il doit y avoir vote, il faudra procéder par courriel et que les votes devront être envoyés à l'adresse courriel du club.

SUR PROPOSITION de Roger Ferland, appuyé par Jacques Plante, il est résolu qu'étant donné que l'assemblée générale annuelle se tient par visioconférence, une procédure spéciale soit adoptée et que le président du club et président d'assemblée, Guyda Deblois, de même que Paul Audet, secrétaire d'assemblée, agissent respectivement comme président et secrétaire d'élection et que Nathalie Chabot agisse comme scrutatrice pour le cas où un ou des votes seraient nécessaires.

UNANIMITÉ

Le président d'élection indique que les postes à pourvoir au conseil d'administration sont :

Siège #4 : actuellement détenu par Gilles Gagnon;
Siège #5 : actuellement détenu par Danielle Bégin.

Il ajoute qu'un administrateur sortant est rééligible et que l'élection se fait siège par siège.

SUR PROPOSITION de Nelson Genest, appuyé par Lucie Tanguay, la période de mises en candidatures est déclarée ouverte.

UNANIMITÉ

Le président d'élection invite d'abord l'assemblée à faire des propositions pour le siège #4

IL EST PROPOSÉ par Roger Ferland, appuyé par Claude Plante, que Richard Giguère soit élu au siège #4.

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Vachon, appuyée par Nelson Genest, que Marc Dallaire soit élu au siège #4.

Il n'y a pas d'autre proposition pour ce poste. Richard Giguère et Marc Dallaire acceptent d'être mis en nomination, ce qui nécessite la tenue d'un scrutin. Les membres inscrits à l'assemblée sont invités à expédier leur vote par courriel au club de golf. Le vote se déroule assez bien et prend environ 25 minutes.

Pendant le vote, le président répond à une question de Nathalie Vachon concernant le nombre de personnes qui siègent au conseil d'administration. Le président explique que depuis quelques années le nombre d'administrateurs est passé à 7, mais qu'il a déjà été plus élevé. Il ajoute qu'une des raisons pour lesquelles le nombre a été réduit, était la difficulté de recruter des candidatures pour les postes à pourvoir, mais qu'il s'agit d'un nombre qui permet de travailler efficacement au sein du conseil d'administration.

Une fois le vote terminé, le président annonce que Marc Dallaire a été élu au siège # 4 et lui souhaite la bienvenue au sein du conseil d'administration.

Le président d'élection demande ensuite des propositions pour le siège #5.

IL EST PROPOSÉ par Roger Ferland, appuyé par Gilles Cloutier, que Richard Giguère soit élu au siège #5.

IL EST PROPOSÉ par Claude Genest, appuyé par Louise Bergeron, que Nelson Genest soit élu au siège #5.

Il n'y a pas d'autre proposition pour ce poste. Richard Giguère se désiste et Nelson Genest accepte d'être mis en nomination. Comme il ne reste qu'une candidature pour le poste, Nelson Genest est déclaré élu au siège #5.

Le président félicite les nouveaux élus et leur souhaite la bienvenue au sein du conseil d'administration.

SUR PROPOSITION de Christian Boivin, appuyé par Louise Bergeron, la période d'élection est close.

UNANIMITÉ

Pour 2022, le conseil d'administration sera composé de:

Siège #1 : Nathalie Vachon (2^e année de mandat);

Siège #2 : Lucie Bernard (3^e année);

Siège #3 : Christian Boivin (2^e année);

Siège #4 : Marc Dallaire (1^{ère} année);

Siège #5 : Nelson Genest (1^{ère} année);

Siège #6 : Julien Jacques (2^e année);

Siège #7 : Guyda Deblois (3^e année).

12. Prix de présence

Le président procède au tirage de quelques prix de présence. Mario Chiasson, Andrée Bourque, Lucie Tanguay et Louiselle Genest se méritent une carte Golf Canada. Quant à Christian Boivin et Benoît Giguère, ils se voient attribuer chacun, un certificats cadeaux du club de golf d'une valeur de 25\$.

13. Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée le président accepte encore quelques interventions.

Nelson Genest se demande s'il est pertinent de préciser sur les réseaux sociaux ou dans les journaux, le montant exact des profits réalisés par le club, comme ce fut le cas l'an dernier. Il se demande aussi si on ne devrait pas plutôt s'en tenir à des généralités comme de dire que le club a connu une excellente année, mais sans mentionner de chiffres. Il ajoute que les personnes qui ne sont pas sociétaires n'ont pas nécessairement à être informées en détail des résultats financiers du club. Le président répond que même s'il est pertinent que les gens sachent que le club va bien, il est normal que des informations précises ne soient pas diffusées à tout vent et qu'il est important de garder une certaine retenue à cet égard. Marc

Dallaire ajoute que dans un contexte où on s'apprête à aller voir les commerces et autres entreprises pour solliciter des fonds, il est peut être pertinent de ne pas leur donner trop d'arguments pour prétendre que le club de golf n'a pas besoin d'argent. Il est donc important de bien doser les interventions à cet égard tout en gardant un souci de transparence dans la transmission des informations.

Le président répond ensuite à deux questions de Michèle Cantin.

La première question porte sur des bornes pour véhicules électriques. Le président affirme que la décision de faire installer des bornes pour véhicules électriques pourra éventuellement être prise par le conseil d'administration, une fois qu'il se sera penché sur la question, mais qu'il n'a pas encore reçu de demande à ce sujet.

L'autre question concerne les ligues sociales. Le président répond que la possibilité d'organiser des départs croisés (au #1 et au #10), de façon à dégager de l'espace dans l'horaire pour accueillir davantage de visiteurs, pourra aussi être évaluée.

SUR PROPOSITION de Louise Bergeron, appuyée par Claude Genest, l'assemblée est levée.

UNANIMITÉ

Les administrateurs sont invités à rester branchés car une courte réunion du conseil d'administration est prévue une fois l'assemblée générale terminée.

Le président remercie toutes les personnes qui ont participé à cette assemblée et leur souhaite une excellente saison de golf 2022.

Il est 12 h 10.

Guyda Deblois, président

Paul Audet, secrétaire d'assemblée

Annexe au PV de l'AGA du 2022-01-16

Rapport du Président 2021

Par Guyda Deblois

2021, l'année de notre 50e anniversaire de fondation, la meilleure année sur tous les points de vue du Club de golf de Lac-Etchemin. Nous n'avons pu souligner comme il se doit cet événement à cause des importantes mesures sanitaires à observer, encore en 2021, mais sachez que ce n'est que partie remise. Lors de votre saison 2022, quelques activités vous seront offertes pour souligner cet anniversaire important.

La saison des golfeurs(es) a débuté le 23 avril pour se terminer le 23 octobre 2021. Pendant ce temps, votre club de golf a réalisé la meilleure performance financière de toute son existence soit près de 93 000\$ de surplus net, suite à une augmentation de 23% de ses revenus (797 000\$) et un contrôle soutenu de ses frais d'exploitation.

Cette année stimulante a permis à votre club de golf d'investir pour un peu plus de 200 000\$ dans ses infrastructures. Principalement, nous avons acheté des équipements: tondeuse GM 3500 pour les bordures de verts et départs, véhicule tout terrain Honda avec chenilles, batteries pour la flotte de voiturettes motorisées et sacs de golf pour la location. Nous avons aussi remplacé le système informatique de la boutique ainsi que son comptoir d'accueil. Nous avons effectué des travaux de revitalisation: l'escalier devant le chalet, le tertre de départ du trou 5, le trou 16 au complet, les sentiers de service, le parc de lave-balles, l'irrigation complète des trous 7 et 12 et la mise à niveau de la station de pompage. Nous avons réalisé l'aménagement d'un garage de mécanique et procédé à l'achat d'un chariot élévateur pour un travail plus sécuritaire et efficace.

Comment on s'y est pris pour financer tout ça? Nous avons investi, presque en totalité, les nouveaux fonds générés par nos opérations, tel que vous le constaterez par nos états financiers, et nous avons bénéficié d'une aide financière provenant du plan de relance de la MRC des Etchemins au montant de 32 200\$. Les nouveaux fonds générés par nos opérations incluent bien sûr, un montant de 51 893\$ comme subvention salariale pour la relance économique provenant du gouvernement fédéral.

AU NIVEAU DES COMMUNICATIONS ET DES OUTILS D'INFORMATION, UN TRAVAIL ÉNORME FUT ACCOMPLI

- 267 membres vs 229 en 2020 soit 16,6% d'augmentation
- 24 000 parties de golf jouées (20 000 en 2020)
- Plus de 11 000 de ces parties jouées par nos membres
- 306 forfaits Tuango vendus
- 28% d'augmentation des revenus de droits de jeu à la journée
- 49% d'augmentation des revenus du restaurant-bar

- Qualité optimale du service à la clientèle et du terrain
- Personnel efficace et disponible (partage des ressources avec le Mont-Original)
- Gestion efficace des mesures sanitaires
- Notre site web, un outil de référence de plus en plus complet
- Formation spécifique donnée à nos jeunes
- Ligues sociales très stimulantes pour notre clientèle
- Accentuer le virage « vert »
- Accueil du « Championnat féminin et junior en juillet 2021 »
- Reçu la finale régionale de Golf Québec, le 19 septembre 2021

Concernant le projet « Levée de fonds pour l'irrigation du terrain », le comité responsable a investi beaucoup d'efforts pour recueillir les informations nécessaires à la réalisation du projet. L'irrigation de notre terrain a été identifiée, lors d'un sondage, comme étant un élément important susceptible de permettre au terrain d'atteindre un niveau de qualité supérieure. Il faut être certain qu'on peut réaliser cette irrigation. Le comité assurera un suivi par voie de communiqué auprès des membres au cours des prochains mois.

DÉFIS 2022

- Recruter du personnel dans les différentes équipes
- Recruter un traiteur pour les repas lors d'activités de groupes
- Assurer une surveillance maximale de l'augmentation des coûts
- Communiquer davantage avec nos partenaires financiers
- Poursuivre l'affichage de promotions efficaces
- Souligner les 50 ANS D'HISTOIRE DU CLUB
- Évaluer la pertinence d'installer des bornes de recharge électrique
- Ajouter quelques tertres de départ (bornes rouges)
- Améliorer certaines allées

Voilà un court résumé de cette très belle année marquée par un record d'achalandage et d'excellents résultats financiers.

EN TERMINANT, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur dévouement, notre belle équipe d'employés pour leur implication et vous tous, chers membres, pour votre confiance. Ensemble, nous avons tout ce qu'il faut pour réaliser de grandes choses.

MERCI SPÉCIAL; à nos deux gestionnaires, Nathalie et François, vous êtes formidables! M. Gilles Gagnon qui termine un mandat bien rempli et à Mme Danielle Bégin qui termine elle aussi un mandat garni de belles réalisations.

BRAVO ET MERCI!

SOYEZ DES NÔTRES EN 2022.